

SEANCE DU 19 JUIN 2021

Le dix-neuf juin deux mil vingt-et-un à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune de LA CHAPELLE-BATON se sont réunis à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur MERCIER Jean-Michel

Étaient présents : Mesdames **BODIN** Pascale, **CLERCY** Marie-Annick ; **MILLET** Ghislaine ; **PASQUET** Ophélie, Messieurs **CAILLÉ** Mathieu, **MERCIER** Jean-Michel

Étaient absentes : **Mme DUQUERROY** Nathalie, **M. SAUZET** Pascal excusés
Mme MERCIER Stéphanie avait donné un pouvoir à M. MERCIER Jean-Michel
Mme BARRE Jocelyne avait donné un pouvoir à M. MERCIER Jean-Michel

Mme Ophélie PASQUET a été désignée secrétaire de séance.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC AXA

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'AXA France propose d'organiser des permanences dans une salle communale afin de faire connaître aux habitants les propositions et garanties que cette compagnie d'assurances peut offrir en matière de complémentaire santé.

Une convention doit être signée entre AXA France et la mairie afin de définir les différentes modalités et mise à disposition d'une salle.

Le conseil municipal en discute, et après un vote à bulletins secrets (5 OUI, 2 NON et 1 Blanc) exige certaines conditions :

- ✓ Organisation d'une réunion publique
- ✓ Convention initiale limitée à un an
- ✓ Un retour au bout d'un semestre
- ✓ Mise à disposition d'un bureau selon disponibilités de la mairie
- ✓ Réunion pédagogique.

REFERENT RANDONNEE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou demande à chaque commune de désigner un référent au niveau du conseil municipal pour les chemins de randonnées : Monsieur CAILLÉ Mathieu est désigné dans cette fonction.

TRAVAUX DE VOIRIE 2021

La mairie a été destinataire d'un compte rendu de réunion de chantier de la part de Plan Urba Services maître d'œuvre pour les travaux de voirie réalisés sur la commune par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, les élus de La Chapelle-Bâton sont étonnés de ne pas avoir été convoqués à celle-ci qui a eu lieu le 17 juin dernier.